

La Banque européenne d'investissement

Source: Les 40 ans de la Banque européenne d'investissement (1958-1998)- Luxembourg: Banque européenne d'investissement [Prod.], 1998. Banque européenne d'investissement, Luxembourg. - VIDEO (03:14, Couleur, Son original).

Copyright: (c) Banque européenne d'investissement

URL: http://www.cvce.eu/obj/la_banque_europeenne_d_investissement-fr-54145818-290f-4e49-b1e8-7c810979705b.html

Date de dernière mise à jour: 04/09/2012

La Banque européenne d'investissement

Il existe au Luxembourg un grand nombre de banques et d'institutions européennes, mais seule une d'elles a la particularité d'être les deux à la fois. Banque et institution de l'Union européenne, elle occupe pourtant une place à part. Son nom : la Banque européenne d'investissement. Sa mission : contribuer à la réalisation d'une vaste gamme de projets dont bénéficient l'Europe et l'ensemble du monde. Ces cinq dernières années, la BEI a prêté pour financer des projets de développement plus qu'aucune autre organisation similaire. Et ce n'est pas l'argent des contribuables, mais des fonds des marchés mondiaux des capitaux qui sont mobilisés. Elle est la seule institution de l'Union européenne à devoir affronter la concurrence et s'adapter aux forces du marché. Voilà maintenant quarante ans qu'elle y parvient avec succès. Elle doit emprunter l'argent qu'elle prête et sa cote de crédit triple A – c'est la plus élevée – lui permet de le faire aux meilleures conditions. La BEI peut donc proposer à ses emprunteurs de faibles taux d'intérêts et des périodes de remboursement plus longues. Comme ses actionnaires sont les États membres de l'Union européenne, ce sont les ministres des Finances des différents pays de l'Union qui composent son Conseil des gouverneurs. Le personnel de la BEI, soit plus d'un millier de personnes de différentes nationalités, a pour mission de concrétiser la politique communautaire. La Banque peut prêter jusqu'à la moitié du coût des projets, le solde des fonds provient d'autres sources, souvent de banques locales. La BEI a donc une action catalytique. Grâce à elle, des milliers de projets ont pu être réalisés. Sa participation encourage l'intervention d'autres entités. Une équipe de spécialistes, économistes, banquiers et ingénieurs, étudie chaque demande de prêts et se rend sur place pour juger de l'importance et de la viabilité du projet. Ces experts font rapport au Comité de direction responsable de l'activité de la Banque au quotidien. C'est le Conseil d'administration qui décide en dernier lieu des emprunts et des prêts de la BEI.